Région NORMANDIE

EN BREF BÂTIMENT DURABLE

N°4 – Avril 2017

Avec la contribution des membres de droit
de la CERC Normandie et du GIE Réseau des CERC :

CERC Normandie – 6 rue Saint-Nicolas – CS 65446 – 14054 Caen Cedex 4
Tél : 02 31 85 44 71 – Fax : 02 31 85 13 84
contact@cerc-normandie.fr – www.cerc-normandie.fr

L'actualité en bref dans la **région...**

LES LOGEMENTS COLLECTIFS & PARTICULIERS

Rénovation énergétique du parc de **logements existants**...

PARC RÉNOVÉ

1 408	éco-PTZ distribués en 2016	-1%	▼
2 158	logements aidés "Habiter mieux" de l'ANAH au 2° trimestre 2016 (cumul 4 trim.)		
1 108	demandes de labellisation BBC rénovation de logements au 3° trimestre 2016 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	-24%	▼

Performance énergétique sur le **logement neuf**...

PARC NEUF

17 924	logements autorisés en 2016 (évol. 1 an)	+16%	▲
1 784	demandes de labellisation énergétique pour logements neufs au 3° trimestre 2016 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	-34%	▼
10%	des logements autorisés ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique au 3° trimestre 2016 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	+3 pts	▲

LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Performance énergétique des **locaux neufs et existants**...

0	m² de locaux existants ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation au 3° trimestre 2016 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	n.s.	
737	milliers de m² de locaux tertiaires autorisés en 2016 (évol. 1 an)	+21%	▲
1 281	m² de locaux neufs ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique Effinergie au 3° trimestre 2016 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	n.s.	

LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE

Adaptation de la filière...

Montée en compétences des professionnels et des bureaux d'études

7 142	Signes Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) recensés au 4° trim.2016 (évol. 1 trim)	0%	=
4 215	Établissements Reconnus Garant de l'Environnement (RGE) au mois de janvier 2017 (évol. 1 trim.)	+2%	▲
70	signes RGE études recensés à la fin du 4° trimestre 2016 (évol. 1 trim)	+1%	▲

Les leviers à la rénovation énergétique des logements : Eco-PTZ, Habiter mieux, Eco-PLS …

Eco-PTZ (éco-prêts à taux zéro) :
Au 4ème trimestre 2016, le nombre d'éco-PTZ distribués dans la région (**420**) augmente légèrement par rapport au 3ème trimestre 2016. **1 408** éco-PTZ ont été délivrés en 2016 soit -1,5% (-21) par rapport à 2015.
Depuis le début de l'année 2009, **19 450** éco-PTZ ont été accordés en région, principalement sur des logements individuels.
Le montant moyen des travaux est de **21 677 €** au 2ème trimestre 2016. Il est supérieur à la moyenne longue période.
Un éco-prêt à taux zéro permet de financer la rénovation énergétique du logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Contrairement au CIDD, l'Eco-PTZ vise un marché spécifique, celui de la rénovation « lourde ».

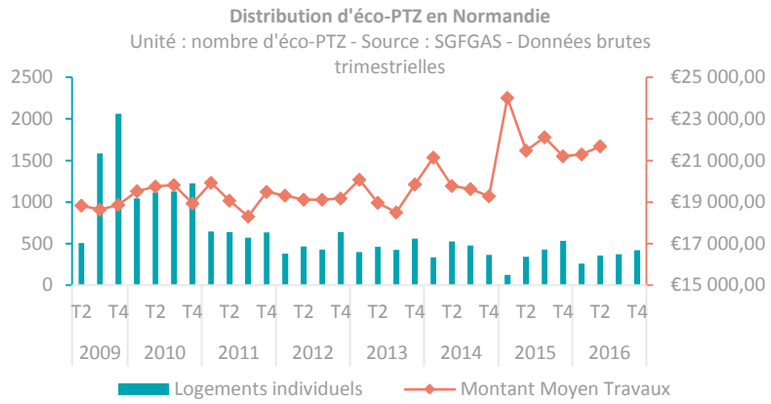

Dispositif **« Habiter mieux » de l'ANAH :**
Au 2ème trimestre 2016, **410** logements ont été financés par le programme « Habiter mieux ».

L'objectif est d'aider des ménages aux ressources modestes et des locataires du parc privé (via leurs bailleurs) à améliorer leur logement par des travaux de rénovation thermique efficaces, afin de gagner en confort et en qualité de vie. Depuis juin 2013, le dispositif est ouvert aux propriétaires bailleurs et les plafonds de revenus ouvrant droit à cette aide ont été rehaussés afin de permettre à un plus grand nombre de foyers modestes d'en bénéficier.

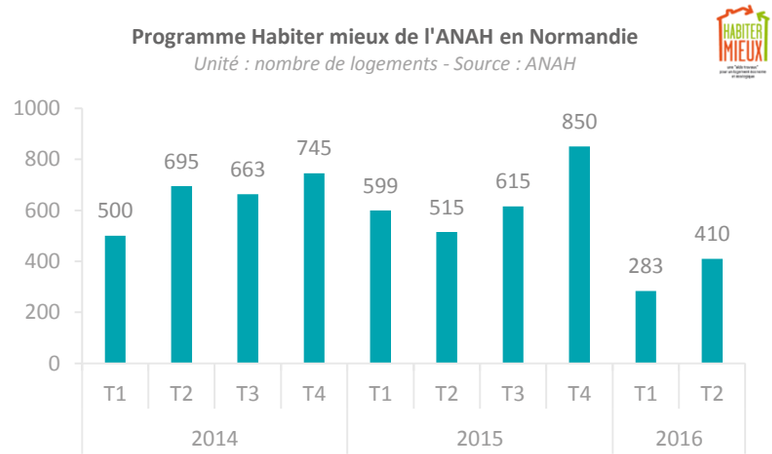

Dispositif **éco-PLS :**
En 2015, **2 645** éco prêts logement social seconde génération ont été engagés en région. Sur un an, cela représente une augmentation de +5,5%.

La seconde génération d'éco-PLS (éco-prêt Logement Social) a été mise en place depuis le 1er décembre 2011. Distribué sur une durée maximum de 25 ans, l'éco-prêt logement social est désormais délivré à taux variable adossé au livret A et fonction de la durée du prêt. Il est accessible pour les logements les plus énergivores (de catégorie énergétique E à G, et de catégorie D sous certaines conditions), avec un objectif de 70 000 logements sociaux rénovés par an.

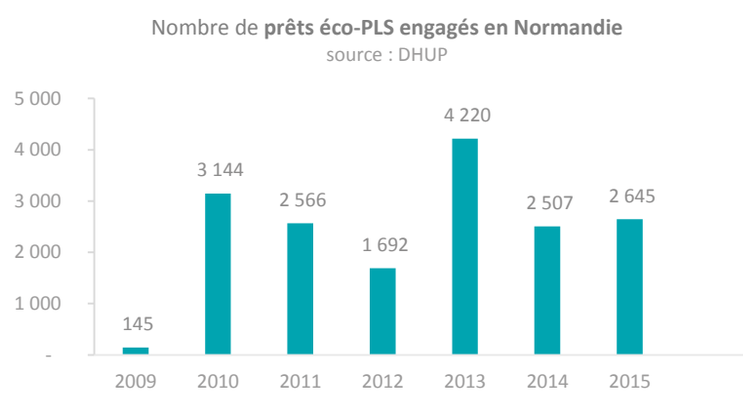

CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

*Dans le cadre du **Crédit d'Impôt**, principal levier à la rénovation énergétique en région, **49,1 M€** de crédit d'impôts ont été accordés en 2015 à **36 700** ménages de la région **normande**, pour des travaux réalisés en 2014. Le montant moyen de crédit d'impôts accordé par foyer s'élève à **1 338 €** en région contre **1350 €** par foyer au niveau national. Globalement, le montant total des travaux déclarés par les ménages dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt en 2015 s'élève à **244,4 M€** en région **normande**.*
(Source : estimation CERC à partir des données DGFIP)

Focus régional : le chèque éco-énergie

Dans le cadre de la politique Habitat Solidaire et Durable (HSD), le chèque éco-énergie Normandie est un dispositif à l'échelle régionale, qui peut s'articuler avec les PTRE (plateforme territoriales de la rénovation énergétique), initiées au plan local par les EPCI normands. Créé dès 2009, HSD a pris deux orientations déterminantes en 2011 : favoriser prioritairement les rénovations globales BBC dans une perspective de massification à terme et stimuler l'émergence d'un tissu d'entreprises locales en capacité de préconiser (les « auditeurs ») et de réaliser (les « rénovateurs BBC ») ces rénovations globales. Ces professionnels sont sélectionnés via un système d'audition et sont liés au dispositif à la Région par une convention.

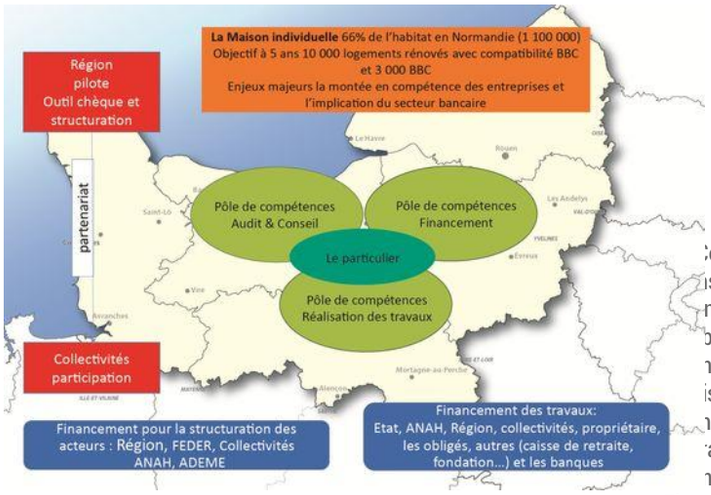

Les aides très significatives, à l'audit d'une part et aux travaux d'autre part, ont vocation à stimuler le marché (les audits subventionnés doivent être réalisés par les auditeurs conventionnés ; l'aide à la rénovation globale BBC est réservée aux particuliers faisant appel aux rénovateurs conventionnés). La dynamique, qui s'appuie sur trois types d'acteurs (conseillers et auditeurs, entreprises de rénovation, banques), a été mise en place avec les [illegible] Celle-ci constitue l'un des piliers [illegible] ensemble de la démarche HSD et fait [illegible] attention très soutenue de la Région. À [illegible] bien de disposer, grâce à cette [illegible] ance, d'une offre en capacité de [illegible] iser des rénovations BBC de [illegible] me même si les aides et le dispositif [illegible] raître. Ce dispositif, initié en Basse- [illegible] néficiant du soutien financier du programme Elena, a vocation à s'étendre aujourd'hui à l'échelle de l'ensemble de la nouvelle région Normandie.

En première intention, il s'agissait bien pour la Région de mettre en place un contexte favorable à l'émergence d'une chaîne d'acteurs agissant de manière complémentaire et d'une filière professionnelle (entreprises de mise en oeuvre mais aussi de maîtrise d'oeuvre) en capacité de conduire des projets de rénovation globale, avec un haut niveau de performance énergétique (et donc une excellente coordination sur chantier) et de devenir autonomes à terme, pour développer la demande et y répondre sans que celle-ci soit sous perfusion des aides de la puissance publique.

Au tout début, les Rénovateurs BBC étaient sélectionnés sur la base d'un *appel à conventionnement* qui s'adressait aux entreprises, aux architectes et aux maîtres d'oeuvre qui pouvaient être constitués soit en candidat unique, soit en groupement. Les auditeurs, au nombre d'une vingtaine, sont des bureaux d'études. Leur prestation (d'un coût moyen de 1200 €) peut être partiellement prise en charge par une aide spécifique de la Région. Ils appartiennent au pôle « audit et conseil » qui associe également les EIE et les opérateurs Anah. Ils se sont organisés en « Club des Auditeurs Normands - EIRENO », sous forme associative. Le Club Normand des rénovateurs BBC a été créé en janvier 2016 ; il est animé par ARCENE, centre de ressources appartenant au réseau BEEP (Bâti Environnement Espace Pro). Aujourd'hui le dispositif HSD essaime à l'échelle de l'ensemble de la nouvelle région Normandie. L'accueil et la formation de ces entreprises est en cours pour « *ne pas les laisser seules* ». Ceci se fait via le Club Normand des rénovateurs BBC ainsi que grâce aux formations proposées par les organismes de formation normands.

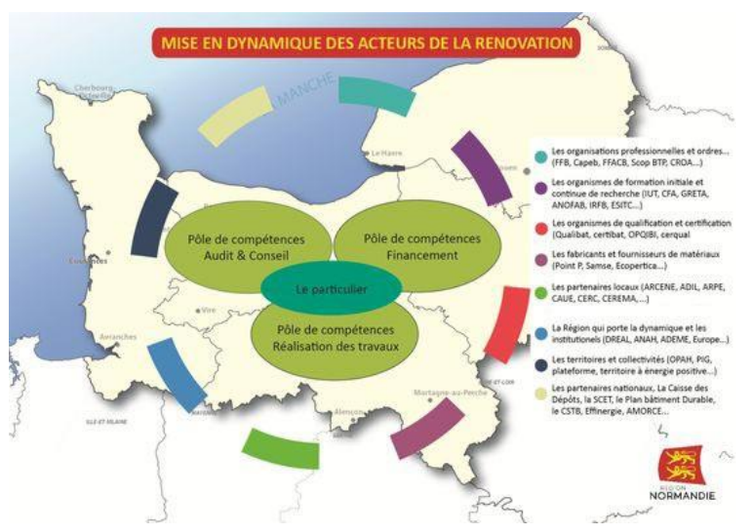

Dans le cadre du Club, un protocole spécifique a été développé de manière quadripartite entre le centre de ressources, un représentant local d'une compagnie d'assurance (Generali), les Rénovateurs BBC et un cabinet d'assurances local pour les garanties responsabilité civile, décennale et dommages en cours de travaux. Prenant en compte les engagements et spécificités des Rénovateurs BBC et les garanties apportées par la gestion du dispositif, cela permet aux entreprises de disposer d'une assurance adaptée à un tarif acceptable. Dix entreprises en profitent à ce jour.

Toujours dans le cadre du Club, des réunions techniques peuvent être provoquées dont l'ordre du jour est défini collectivement. Ce sont des occasions d'exploiter les retours d'expériences et/ou de bénéficier d'apports extérieurs.

La Région étant sollicitée régulièrement par les différents partenaires sur des sujets divers a décidé d'organiser des groupes de travail thématiques regroupant les différents acteurs du dispositif. Les premiers (fin 2016 et 2017) sont consacrés à la qualité des travaux au regard de l'objectif de rénovation performante, à la communication et à la compatibilité BBC.

Focus régional : le chèque éco-énergie (suite)

L'expérience accumulée montre que des difficultés techniques particulières doivent être résolues dans le cas de l'habitat vernaculaire normand ; on constate des impossibilités techniques ou des DTU inadaptés à ce type de bâtiment. C'est un point qui demande à être approfondi pour faire émerger et partager les solutions et bonnes pratiques. Un projet lauréat du PACTE va permettre de travailler ce sujet.

Les résultats

Le dispositif compte aujourd'hui environ **quatre-vingt cinq Rénovateurs BBC** mais derrière chacune de ces *têtes de pont* se trouvent en moyenne quatre ou cinq autres entreprises que le rénovateur embarque avec lui dans les projets.

Aujourd'hui, avec une commission d'agrément tous les mois et quatre entreprises en moyenne à chacune, le dispositif croît rapidement ; l'objectif est de pouvoir disposer de 300 rénovateurs à l'échelle de la Normandie (soit environ 1500 entreprises associées).

(Source : Mobilisation des professionnels pour la rénovation énergétique de l'habitat : enquête auprès de huit expériences françaises ADEME – janvier 2017)

Les accords de **labellisation BBC Rénovation** en hausse sur un an

Au 3ème trimestre 2016, une hausse des labellisations BBC Rénovation accordées est enregistrée pour les logements en Normandie. Sur un an, les demandes progressent de 9% et les labellisations accordées de 41%.

Ainsi, à fin septembre 2016, 5 027 logements ont demandé la labellisation BBC Rénovation sur le territoire normand et 2 743 logements ont obtenu cette labellisation, dont 87% de logements collectifs.

L'écart entre le nombre de demandes et celui des labellisations accordées s'explique par le délai de chantier (le taux de chute lié à l'abandon ou à la non-conformité à la nomenclature BBC est inférieur à 3%).

Evolution des demandes et accords de labellisations BBC rénovation pour les logements en Normandie

Unité : nombre de logements - Source : Effinergie

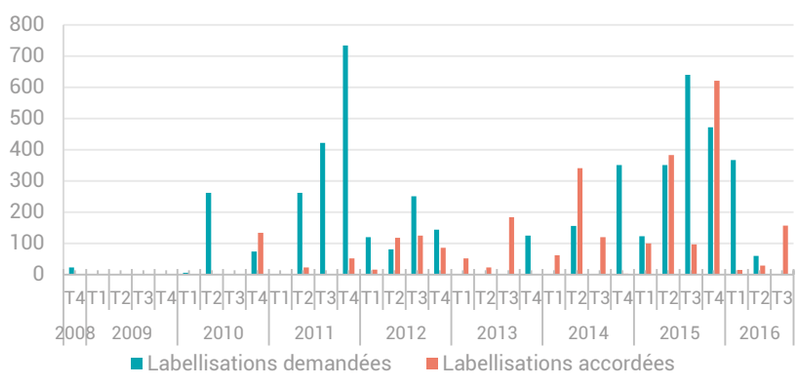

Quelle est l'évolution de la performance énergétique du parc de **logements neufs** ?

PARC NEUF

17 924 logements autorisés à la construction en 2016

Logements autorisés	NORMANDIE	FRANCE
En 2016 (évol. 1 an)	17 924 lgts *+15,8%* ▲	453 200 lgts *+14,2%* ▲
Source : Sit@del en date réelle estimée		

Les demandes pour les nouvelles labellisations énergétiques en hausse

Les demandes de labellisations énergétiques liées à la RT 2012 pour les logements neufs baissent de -8% sur un an en Normandie. 873 logements ont fait une demande sur un an à fin septembre 2016. En l'absence de label officiel défini par l'Etat, ce volume de demandes reste faible en comparaison aux demandes passées sur les précédentes labellisations.
Depuis la mise en place de la RT 2012 entrée en vigueur au 1er janvier 2013, le label RT 2012 -10% est le plus demandé, en revanche pour l'année 2016, à fin septembre, c'est le label RT2012 - 20%.

Avec l'entrée en vigueur de la RT 2012 (Réglementation Thermique 2012), les constructions BBC deviennent la norme. Afin d'anticiper les prochaines évolutions réglementaires et en l'absence d'un label officiel défini par décret, l'association Effinergie a créé les labels Effinergie+ (correspondant globalement à un niveau de performance RT 2012 -20% ou RT2012 -10%) et BEPOS (Bâtiment à Energie Positive, potentielle future RT 2020), disponibles en association avec une certification proposée par Cerqual, Promotelec, Cequami et Prestaterre. Ces certificateurs proposent également des reconnaissances RT 2012 -10% et RT 2012 -20%.

Les labellisations énergétiques accordées correspondent encore essentiellement à des labellisations BBC Effinergie en raison des délais des projets même si elles sont naturellement en baisse du fait de l'application de la RT 2012.
Les labellisations accordées liées à la RT 2012, bien qu'elles aient triplées sur un an, sont encore peu répandues. 117 labellisations Effinergie+, 749 labellisations RT 2012 -10% et 108 RT 2012 -20% ont d'ores et déjà été accordées en Normandie à fin mars 2016. Deux labellisations BEPOS ont pour l'instant été accordées en 2016, à Argences et Buceel.

Concernant les **démarches de qualité environnementale**, 489 logements ont fait l'objet d'une demande de certification sur un an à la fin septembre 2016, soit une hausse de 33% par rapport à l'année précédente.
Les certifications NF maisons individuelles – démarche HQE, disponibles auprès de Cequami, sont toujours marginales.

Evolution des demandes de labellisations énergétiques pour les logements neufs en Normandie
Unité : nombre de logements - Sources : Effinergie, Cerqual, Cequami, Promotelec

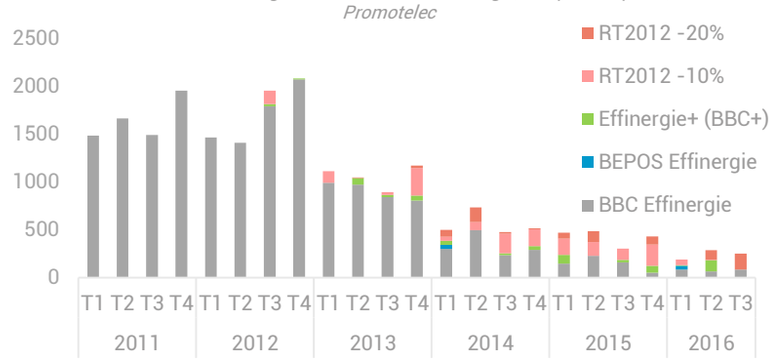

Hors anciens labels HPE et THPE
Hors RT2012 -10% et -20% délivrées par Prestaterre

Evolution des labellisations BBC accordées pour les logements neufs en Normandie

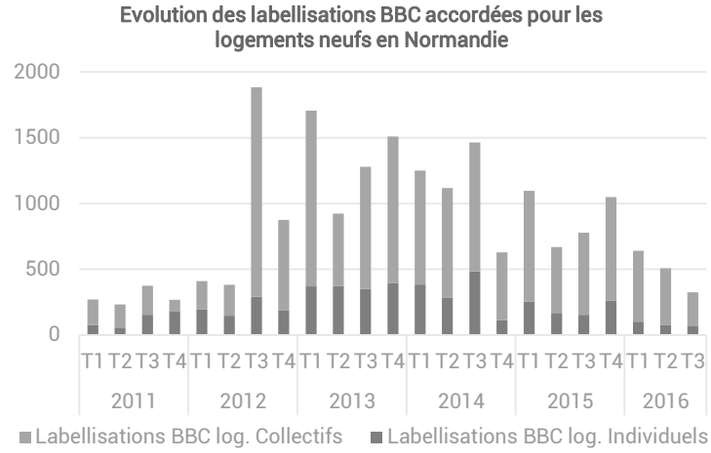

Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en Normandie
Unité : nombre de logements - Source :CERQUAL

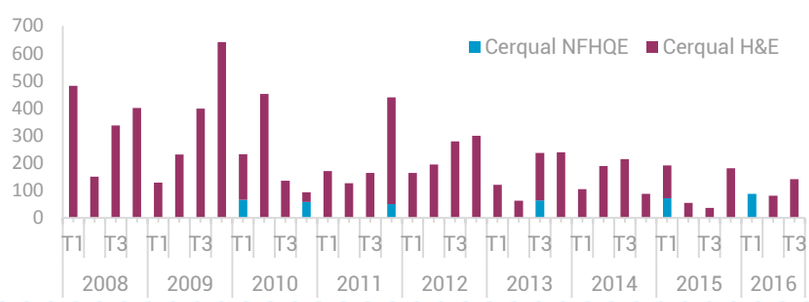

CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Aucun projet ne s'est engagé dans la **labellisation « bâtiment biosourcé »** en Normandie à la fin du 2ème trimestre 2016.
Au niveau national, 27 projets ont demandé cette labellisation, représentant 1 093 logements. Ces logements sont à 93% des logements collectifs et à 96% localisés en Ile-de-France.

Quelle est l'évolution de la performance énergétique des **bâtiments tertiaires** ?

737 milliers de m² de locaux **tertiaires autorisés** cumulés à fin juin 2016

PARC NEUF

Surface de locaux tertiaires autorisés	NORMANDIE		FRANCE	
En 2016 (évol. 1 an)	737 mill. m²	*+21,0%* ▲	17 976 mill. m²	*+11,2%* ▲

Source : Sit@del

Tertiaire neuf

Les démarches QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments). La surface de bâtiments tertiaires réalisés dans une démarche QEB est en progression depuis 2010 et atteint 352 900 m² au 4ème trimestre 2016.

Cette certification permet de distinguer les bâtiments tertiaires sur leur niveau de performances environnementales et énergétiques.

Bâtiment tertiaires réalisés dans une démarche QEB en Normandie
Unité : surface de locaux cululés en m² - Source CERTIVEA

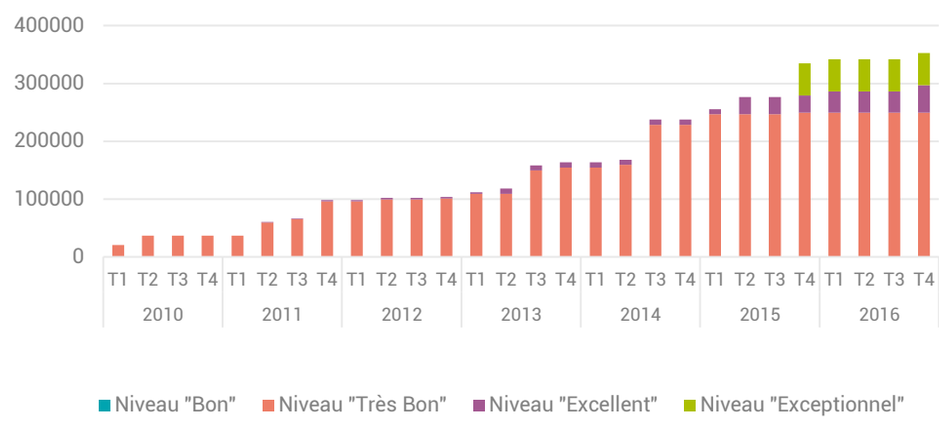

Evolution des demandes et accords de labellisation BBC neuf pour bâtiments tertiaires en Normandie
Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : BBC - Effinergie

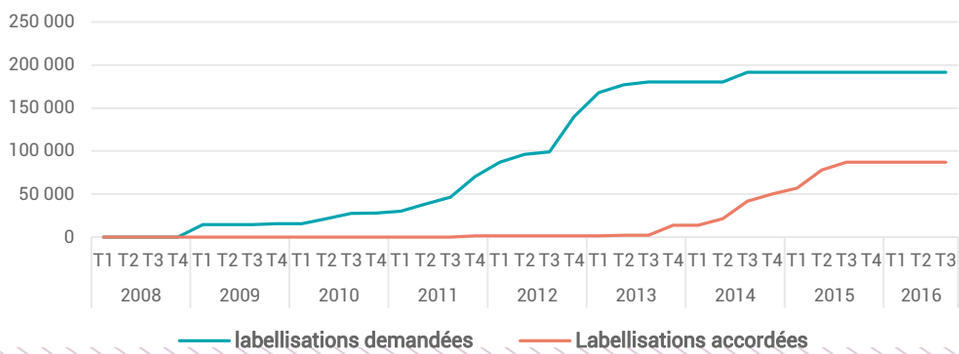

Pas de **demande de labellisation BBC tertiaire**

PARC RÉNOVÉ

Les demandes de labellisation BBC Rénovation dans les bâtiments tertiaires sont inexistantes depuis 2014 .

Comment s'adapte la **filière** ?

BÂTIMENT

30 121 établissements en région Normandie

	NORMANDIE			FRANCE		
Emplois salariés dans la Construction (Bât. + TP) *A la fin du 4ème trimestre 2016 (évol 1 an) - Source : ACOSS-URSSAF*	*67 973 sal.*	*-2,5%*	▼	*1 362 441 sal.*	*-0,5%*	=
Intérimaires Bâtiment *A la fin du 4ème trimestre 2016 (évol 1 an) - Source : ACOSS-URSSAF (évol 1 an) - Source*	*4 844 ETP*	*+14,3%*	▲	*81 118 ETP*	*+1,0%*	=
Demandeurs d'emploi (cat. A) de la Construction (Bât. + TP) *A fin T4 2016 (évol 1 an) - Source : DARES*	*17 814 DEFM*	*-12,7%*	▼	*351 745 DEFM*	*-9,6%*	▼

* Etablissement dans la Construction, source : SIRENE mars 2017

4 215 établissements RGE à fin décembre

RGE

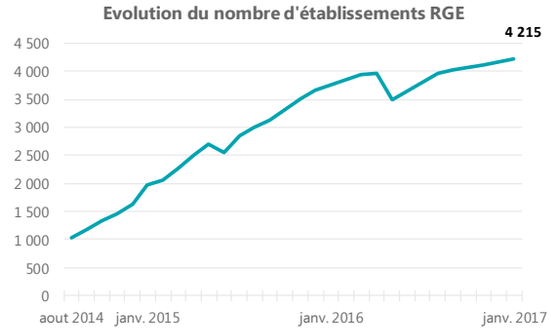

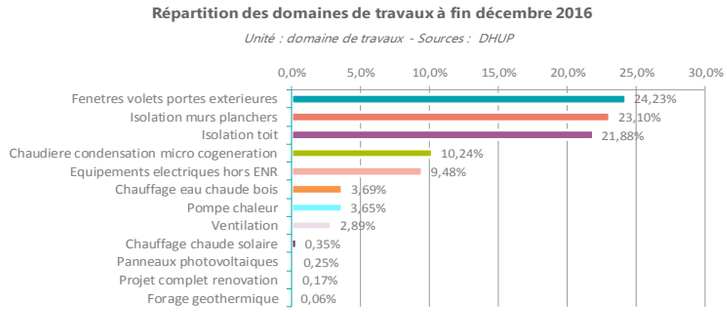

7 142 Signes Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) recensés au 4° trim.2016 (évol. 1 trim) **+0%** =

Energies renouvelables		Efficacité énergétique		Offre globale	
Qualisol	31	ECO-artisans	1 103	Qualibat Offre Globale	4
Qualibois	346	Pro de la performance énergétique	158	NF-NFHQE Maison rénovée	20
QualiPV	28	Qualibat mention EE	5 044		
Qualipac	220	Certibat mention RE	2		
Qualiforage	8	Qualifelec mention EE	n.d. ▪		
Qualibat - mention ENR	178				
Qualifelec - mention PV	n.d. ▪				

Note : le nombre de signes est différent du nombre d'entreprises qualifiées, en effet une seule entreprise peut avoir plusieurs signes de reconnaissance
Depuis le 01/01/2014, les marques ECO artisans et Pros de la perf intègrent la nomenclature Qualibat (évolution Qualibat à considérer avec précaution)

MAÎTRISE D'ŒUVRE

70 signes RGE pour les bureaux d'études

À fin du 4ème trimestre 2016, 63 bureaux d'études bénéficiaient de la qualification **OPQIBI** (destiné aux professionnels réalisant des prestations intellectuelles concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable), 2 sites bénéficiaient de la qualification **BE thermique NF RGE** (s'adresse à toute entité ayant réalisé au moins 10 études thermiques), 1 de la qualification **BENR RGE** (destiné aux professionnels réalisant des études pour la performance énergétique des bâtiments), et enfin 4 bureaux d'études bénéficiant de la **qualification OPQTECC RGE** (Organisme de qualification des économistes de la construction et des programmistes),

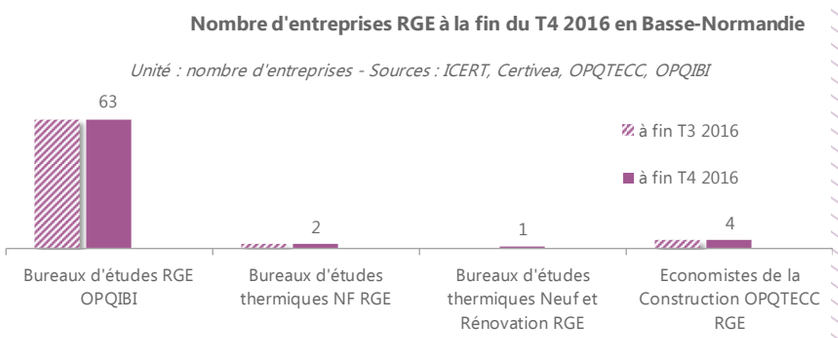

* Nombre de sites